

# Un Master Franco-Italien

Année 2016-2017

UNIVERSITÉ  
FRANCO  
ITALIENNE

UNIVERSITÀ  
ITALO  
FRANCESE

**Master-Laurea magistrale  
Etudes italiennes/Italianistica  
Tours-Pérouse**

## Pourquoi un Master bi-national ?

Pour obtenir un double diplôme reconnu en France comme en Italie, enrichir sa formation et doubler ses chances de réussite.

## Passer une année en Italie ?

La première année de Master se déroule à l'Université de Tours, la seconde à Pérouse, dans le cœur de l'Italie.

## Quelle formation ?

La deuxième année, passée en Italie, ouvre sur deux parcours: le parcours recherche et le parcours professionnalisant.

## Quels débouchés ?

Ce diplôme ouvre à des professions dans les domaines suivants: médiation culturelle, gestion des biens culturels, attaché de presse, édition, organisation d'événements, métiers de la communication et de l'administration (institutions européennes), traduction (littéraire, entreprise, média), tourisme, enseignement (en Italie comme en France), recherche.



# SOMMAIRE

<b>I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues</b>	<b>p. 1-2</b>
<b>II- Présentation générale des études</b>	<b>p. 3-6</b>
A- Le déroulement de l'année universitaire	p. 3
- L'inscription administrative et pédagogique	p. 3
- Les examens	p. 3
B- Le système LMD	p. 3-5
B1- Les diplômes	p. 3
B2- Le schéma type d'un diplôme	p. 4
B3- L'Unité d'Enseignement d'Ouverture	p. 4
B4- Le MOBIL	p. 4-5
C- Les stages	p. 5
D- Les certifications nationales	p. 5-6
D1 – Le Certificat Informatique et Internet (C2I)	p. 5-6
D2 – Le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES)	p. 6
E- La Mobilité étudiante	p. 6
F –Les Clés de la réussite	p. 6
<b>III- Les études d'Italien</b>	<b>p. 7</b>
A- Présentation du département	p. 8
A1- Renseignements pratiques	
A1.1- Responsables de la spécialité	p. 8
A1.2- Equipe pédagogique et pilotage de la formation	p. 8
A1.3- Conseil de perfectionnement	p. 8
A1.4- Financement	p. 9
A1.5- Recherche	p. 9
A2- Organisation des études	p. 9
A3- Débouchés de la filière	p. 10
B- Présentation du Master 1Italien	p. 10
B1- Présentation du Master d'Italien	
B1.1- Maquettes de M1 S7 et S8	p. 11
B1.2- M.C.C. des S7 et S8	p. 12
B1.3- Descriptif des enseignements de M1	p. 13-16
B1.4- Maquettes de M2 « Recherche» S9 et S10	p. 17
B1.5- Maquette de M2 « Professionnalisant» S9 et S10	p. 18
B1.6- M.C.C. des S9 et S10	p. 19
C- Modalités de contrôle des connaissances et règles de passage à l'Université François Rabelais	p. 20
D- Informations sur le plagiat	p. 21
<b>IV- Calendrier universitaire</b>	<b>p. 22</b>

## **I. PRESENTATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE LETTRES et LANGUES**

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de **40** membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **6** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues.**

**3** filières : une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle) une filière **Droit-Langues** et une filière **Langues étrangères appliquées (LEA)**

### **Quelques chiffres**

A l'Université : Environ 25 500 étudiants inscrits en 2015-2016 dont **3195** à l'UFR Lettres et Langues, **170** enseignants chercheurs, **24** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

### **La Direction de l'UFR**

Adresse : 3 Rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX, Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ, Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

### **Le service de scolarité**

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur : les stages, conventions et les aides sociales

Responsable de la scolarité : **WINZER, Jocelyne**

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30**

**Fermé le vendredi après-midi et le samedi**

### Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques. Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des départements et secrétariats pédagogiques :

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
<b>Anglais</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:manuelle.bataille@univ-tours.fr">manuelle.bataille@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:anne.collicard@univ-tours.fr">anne.collicard@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:catherine.gratteau@univ-tours.fr">catherine.gratteau@univ-tours.fr</a>
<b>Espagnol – Portugais - Italien</b>	Bureau 08 - RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:augustine.semado@univ-tours.fr">augustine.semado@univ-tours.fr</a>
<b>Droit-Langues</b>	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:patricia.lacour@univ-tours.fr">patricia.lacour@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)</b>	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr">aurelie.hannoun@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:patricia.msellati@univ-tours.fr">patricia.msellati@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:celine.debot@univ-tours.fr">celine.debot@univ-tours.fr</a>
<b>Lettres</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Sciences du langage</b>	Bureau 23 - RDC	<a href="mailto:dominique.moreau@univ-tours.fr">dominique.moreau@univ-tours.fr</a>
<b>Sociolinguistique et Didactique des Langues</b>	Bureau 23 - RDC	
<b><u>Spécialisations</u></b> <b>F.L.E.</b> (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	
<b><u>Parcours</u></b> <b>P.R.I.</b> (Politique et relations Internationales)	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>Arts du Spectacle</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:catherine.gratteau@univ-tours.fr">catherine.gratteau@univ-tours.fr</a>
<b>Italien</b>	Bureau 08 - RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
	<a href="#">Bureau 207 - 2eme étage</a>	<a href="mailto:marielle.avice@univ-tours.fr">marielle.avice@univ-tours.fr</a> <b>(pour les étudiants d'échange)</b>

## **II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES**

### **A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE**

#### **L'inscription administrative et pédagogique**

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP). Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

**Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1<sup>er</sup> octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.**

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

#### **Les examens**

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

**La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.** Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

**L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.**

**Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.**

#### **► Régime particulier**

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 23 septembre 2016**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

### **B - LE SYSTEME L-M-D**

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

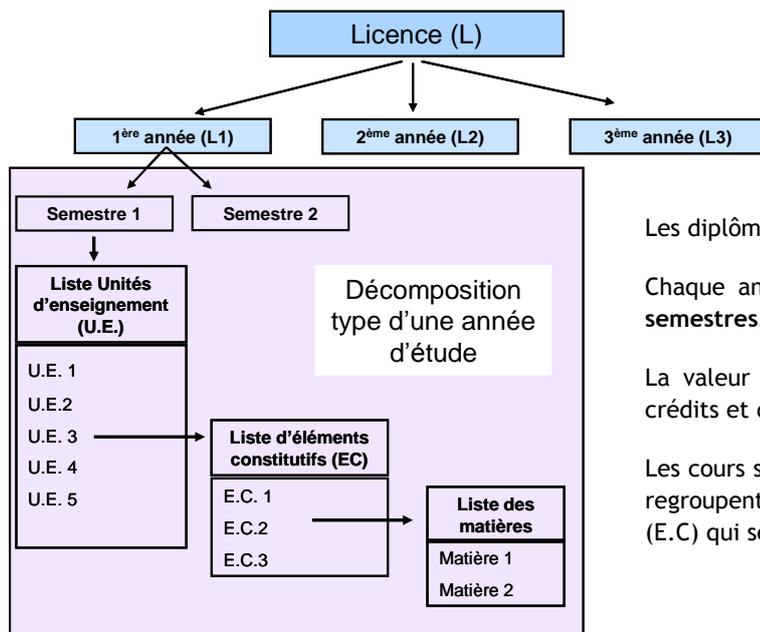
#### **B1- Les diplômes**

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés. Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

## B2- Le schéma type d'un diplôme



Les diplômes sont composés d'années d'études.

Chaque année d'études est ensuite décomposée en deux semestres.

La valeur en crédits européens d'un semestre est de 30 crédits et donc une année d'études vaut 60 crédits.

Les cours sont répartis en unités d'enseignement (UE) qui regroupent des éléments pédagogiques (EP) ou constitutifs (E.C) qui se décomposent en matières.

## B3- L'Unité d'Enseignement d'Ouverture : une unité d'enseignement particulière

Cette unité d'enseignement spécifique est **OBLIGATOIRE**. Elle a une valeur de 3 crédits européens et concerne les semestres 2 à 6 de la licence. L'objectif de cet enseignement est : d'acquérir des compétences complémentaires (*Professionnalisation*), découvrir de nouveaux enseignements, préparer les certifications nationales (*Certification en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES, Certificat Informatique et Internet :c2i*), valider un parcours (*Ex : développement durable ou préparation aux métiers de l'enseignement*). Les UEO permettent également de conserver une LV2 ou d'augmenter le volume horaire en LV1 dispensé pour chaque semestre.

**Le défaut d'inscription ou une absence à l'examen de cette unité d'enseignement d'ouverture entraine, comme pour tout autre type d'unité d'enseignement de votre année d'étude, un ajournement aux examens.**

Des dispositions particulières sont prévues pour les étudiants en double cursus au sein de l'Université. Renseignez-vous sur le site internet ou auprès de votre scolarité.

**La liste des UEO et leur descriptif sont consultables à partir du 1<sup>er</sup> septembre  
sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) Rubrique Formations – UE d'Ouverture**

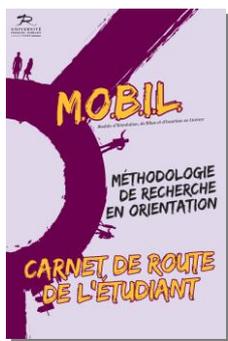
## B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (*connaissance des cursus, débouchés et métiers*) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (au semestre 2 et au semestre 6),
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conférence métier, visite d'entreprise, ... Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.
- 

**Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.**



Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et information concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "Mode d'emploi du MOBIL" accessible depuis votre E.N.T. et la plateforme CELENE. **Il permet également de réaliser des stages.**

### C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, dans le cadre du MOBIL ou en choisissant certaines UEO (stage, découverte du milieu scolaire) ;**

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3<sup>ème</sup> année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.



**La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.**

### **QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE**

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



### D- LES CERTIFICATIONS NATIONALES

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

- ▶ **Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1**

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.



Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le [www.univ-tours.fr/formations/C2I](http://www.univ-tours.fr/formations/C2I)

► **Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES**

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le [www.univ-tours.fr/formations/CLES](http://www.univ-tours.fr/formations/CLES)

Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.



Ces certifications vous permettent de justifier vos compétences en informatique ou en langue.

**Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseillées car ce sont des atouts sur vos CV et certains établissements les ont intégrés, par exemple, comme critères de sélection pour leur Master.**

### **E- LA MOBILITE ETUDIANTE**

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

► **En Europe:** A partir de la 2<sup>ème</sup> année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

► **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) rubrique « International »,
- Des réunions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

### **Vous pouvez bénéficier d'aides financières**

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Étain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : [internat@univ-tours.fr](mailto:internat@univ-tours.fr)

### **F- LES CLES DE LA REUSSITE**

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens à mes études », « Prendre conscience de mes compétences », « Comment prendre des notes »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) - Mèl : [clesdelareussite@univ-tours.fr](mailto:clesdelareussite@univ-tours.fr)



# Les Etudes d'italien

## **DOUBLE DIPLOME (MASTER-LAUREA MAGISTRALE) ETUDES ITALIENNES/ITALIANISTICA entre l'Université François-Rabelais de Tours, France et l'Università degli Studi di PERUGIA, Italie**

### **Pourquoi un Master bi-national?**

Pour obtenir un diplôme reconnu en France comme en Italie, enrichir sa formation et doubler ses chances de réussite.

### **Passer une année en Italie?**

La première année de Master se déroule à l'Université de Tours, la seconde à Pérouse, dans le coeur de l'Italie.

### **Quelle formation?**

La deuxième année, passée en Italie, ouvre sur 2 parcours:  
le parcours recherche et le parcours professionnalisant.

# **A- PRESENTATION DU DEPARTEMENT D'ITALIEN**

## **A1 – Renseignements pratiques**

Directeur du département : M. **François BOUCHARD** – **Bureau 25** – tél : 02 47 36 66 83

Secrétariat d'Italien (**Bureau 8** au rez-de-chaussée):

Mme **Marie CECCALDI** ([marie.ceccaldi@univ-tours.fr](mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr)) (02 47 36 65 89)

Horaires d'ouverture aux étudiants: Lundi de 13h30 à 16h30

Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Vendredi de 9h à 11h30

### **A1.1- Responsables de la spécialité**

**Noms et Statuts** : François Bouchard (MCF/HDR, Tours), Paul Gaudin (MCF, Responsable de la Filière LEA, Tours), Sandro Gentili (Professeur à l'Université de Pérouse), Fabrizio Scrivano (Professeur à l'Université de Pérouse), Cristina Terrile (MCF/HDR, Tours).

**Coordonnées** : [francois.bouchard@univ-tours.fr](mailto:francois.bouchard@univ-tours.fr) [paul.gaudin@univ-tours.fr](mailto:paul.gaudin@univ-tours.fr) [scrivano@unipg.it](mailto:scrivano@unipg.it), [maria-cristina.tertile@univ-tours.fr](mailto:maria-cristina.tertile@univ-tours.fr)

### **A1.2- Equipe pédagogique et pilotage de la formation**

François BOUCHARD (MCF/HDR, Tours) (Equipe ICD)

Silvia CHESSA (Professeur à l'Université de Pérouse)

Sabrina FERRARA (MCF, Tours) (Unité Mixte de Recherche CESR)

Paul GAUDIN (MCF, Responsable de la Filière LEA, Tours) (Equipe ICD)

Sandro GENTILI (Professeur à l'Université de Pérouse)

Ida GIORDANO (PRCE, Tours) (Equipe ICD)

Chiara LASTRAIOLI (Professeur, Tours) (Unité Mixte de Recherche CESR)

Fabrizio SCRIVANO (Professeur à l'Université de Pérouse)

Cristina TERRILE (MCF/HDR, Tours) (Equipe ICD)

Alessandro TINTERRI (Professeur à l'Université de Pérouse)

Massimiliano TORTORA (Professeur à l'Université de Pérouse)

L'équipe pédagogique comprend l'ensemble des enseignants titulaires du département d'Italien de l'Université de Tours. Elle définit les orientations pédagogiques de la formation en coordination avec le conseil de perfectionnement et l'université partenaire. Chaque étudiant choisira un directeur de recherche dans son université d'origine. En accord avec celui-ci, il aura un référent dans l'équipe pédagogique de l'université partenaire qui assurera la liaison entre les deux équipes. Le mémoire de M2 donnera lieu à une soutenance devant un jury.

### **A1.3- Conseil de perfectionnement**

Un conseil de perfectionnement de la spécialité « Etudes italiennes » sera mis en place. Il comprendra 6 membres de l'équipe pédagogique, assistés de 2 représentants étudiants et de 2 ou plus personnalités extérieures à l'université de Tours, à savoir :

Monsieur Guy BONNET, ancien rédacteur en chef de *La Nouvelle République* ;

Madame Sylvie DUCHET, conseiller formation au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), antenne de Tours.

Monsieur Franco FIDO, Professeur émérite à l'Université de Harvard (résidant à Saumur)

Le parcours pédagogique des étudiants donnera lieu à un suivi régulier, tant à Tours qu'à Pérouse. Le conseil de perfectionnement se réunira 1 fois par semestre.

## **A1.4- Financement**

Pour financer la mobilité des étudiants et partie des frais de fonctionnement du cursus intégré, sera sollicité un soutien financier de la part de l'Université franco-italienne (UFI/UIF) de Grenoble/Turin. Au cas où l'UFI n'accorderait pas de financement, les étudiants du cursus intégré recevraient la même allocation que les étudiants participant au programme ERASMUS, ou bénéficieraient des bourses Mobi-Centre (Région Centre), durant leur séjour dans l'université partenaire. Par ailleurs, l'Office Méditerranéen de la Jeunesse (OMJ) sera mis à contribution afin de délivrer des bourses au mérite sur examen de chaque dossier.

L'équipe pédagogique pourra bénéficier de l'aide à la mobilité (STA) pour des missions ponctuelles afin d'assurer des cours dans l'Université partenaire.

## **A1.5- Recherche**

La création de ce Master est adossée à l'Equipe d'accueil I.C.D. (Interactions Culturelles et Discursives) et à l'Equipe d'Etudes sur la Méditerranée en voie de fondation à l'Université de Pérouse. La collaboration entre les deux équipes s'articulera autour d'un projet commun d'études sur le thème « Méditerranée : une autre idée de la Modernité », élaboré à partir d'une plate-forme présentée dans le cadre de l'ancienne Equipe d'accueil « Histoire des Représentations ». L'activité de recherche conjointe prendra la forme de journées d'études, colloques et publications communes.

## **A2 – Organisation des études**

**L'organisation des études dans l'université italienne s'articule sur les deux années du Master (Laurea Magistrale), sans être divisée en M1 et M2, ni en S1, S2, S3, S4. Pour valider son diplôme, un étudiant italien doit obtenir les 120 crédits nécessaires, selon un plan d'étude modulable en fonction de l'évolution annuelle de l'offre de formation de son université. La maquette du double diplôme présentée ici tient compte de cette situation. L'organisation de l'année de Master sera donc susceptible de modifications ponctuelles, qui toutefois n'entacheront pas l'organisation pédagogique et scientifique du cursus dont est garante l'équipe pédagogique des deux universités partenaires. Il conviendra donc d'adapter éventuellement le cursus du M2 à ses changements minimes d'une année sur l'autre.**

### Objectifs scientifiques et professionnels de la spécialité :

La Spécialité « Etudes italiennes », a été conçue autour de la collaboration entre l'université de Tours et l'université de Pérouse (Università degli Studi di Perugia). L'étudiant passe sa première année de Master à Tours et sa deuxième année à Pérouse, ce qui lui donnera accès à une solide culture internationale et à d'un double diplôme valable dans les deux pays. Au terme du M1, l'étudiant a le choix entre un parcours recherche et un parcours professionnalisant.

Cette Spécialité propose aux étudiants trois objectifs principaux :

1. Approfondir la connaissance de la culture italienne et appréhender, par la fréquentation obligatoire d'une année universitaire en Italie, des savoirs ainsi que des méthodes nouvelles. L'étudiant pourra se familiariser avec des instruments épistémologiques qui ne lui sont pas familiers et développer ses recherches dans le cadre de problématiques et de méthodologies spécifiques à l'institution universitaire italienne. A la fin de ce cursus, l'étudiant pourra passer les concours d'habilitation à l'enseignement aussi bien en France qu'en Italie ou poursuivre ses recherches dans le cadre d'un doctorat.
2. Perfectionner, grâce au double cursus (M1 à Tours, M2 à Pérouse), une compétence linguistique bilingue.
3. Acquérir une compétence professionnelle pratique, grâce à laquelle les étudiants seront en mesure de décoder et produire des textes ainsi que d'organiser des activités dans le domaine de la médiation culturelle et de la communication institutionnelle, publique et privée.

### **A3- Débouchés de la filière :**

Ce diplôme ouvre à des professions dans les domaines suivants : médiation culturelle, gestion des biens culturels, attaché de presse, édition, organisation d'événements, métiers de la communication et de l'administration (institutions européennes), traduction (littéraire, entreprise, média), tourisme, enseignement (en Italie comme en France), recherche.

## **B- PRESENTATION DU MASTER D'ITALIEN**

### **B1 – Présentation du Master d'italien**

L'organisation de la spécialité de Master d'« Etudes italiennes » prévoit une structuration en Y.

Pour l'année de **Master 1**, que les étudiants des deux universités partenaires passent ensemble à **Tours**, le volume horaire étudiant est de 90 heures au 1er semestre, dont 12 heures mutualisées avec le CESR, et 78 heures spécifiques. Le volume horaire étudiant au 2ème semestre est de 116 heures totalement mutualisées : 80 avec LEA spécialité de Master « Langues et Commerce International », 18 avec la Licence Italien et 12 avec le CESR (cf. les tableaux ci-dessous).

**La deuxième année, le Master 2**, que les étudiants suivront à l'Université de **Pérouse**, bifurque sur deux parcours distincts:

**a) le parcours « recherche »** dont le cursus est centré sur l'étude de la littérature, l'histoire de la critique et l'histoire du spectacle

**b) le parcours professionnalisant**, axé sur des disciplines telles que le droit, la communication, l'histoire du journalisme et comportant un stage obligatoire, prépare à l'entrée dans le monde socio-professionnel de la médiation culturelle et de la communication en France et en Italie.

Les étudiants inscrits à l'Université de Pérouse devront valider à Tours un minimum de 45 et un maximum de 60 points ECTS. Font exception les crédits alloués au dossier, au mémoire et au stage. Ainsi, à la place de certains cours, qui sont pour eux optionnels, ils pourront choisir, le cas échéant, des cours dans l'offre de formation de l'UFR Lettres et Langues, en fonction des indications de l'équipe pédagogique de Pérouse.

## B1.1 – Maquette de M1 S7 et S8

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Coef.	ECTS	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP
				VHT*	VHT*	VHT*
<b>1<sup>er</sup> semestre de Master 1 (S7)</b>						
<b>UE 1 Etudes Modernes</b>	<b>2</b>	<b>12</b>		<b>24</b>	<b>12</b>	
	1	6	1-1 Littérature contemporaine	12	06	
	1	6	1-2 Littérature italienne	12	6	
<b>UE 2 Etudes anciennes</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		<b>12</b>		
	1	6	2-1 Etudes italiennes (Renaissance) (mutualisée CESR)	12		
<b>UE 3 Culture</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		<b>12</b>	<b>06</b>	
	1	6	3-1 Littératures régionales italiennes	12	06	
<b>UE 4 Langue</b>	<b>2</b>	<b>6</b>			<b>24</b>	
	1	3	4-1 Traduction littéraire - Version		12	
	1	3	4-2 Traduction littéraire - Thème		12	
<b>Total S 7</b>	<b>6</b>	<b>30</b>		<b>48</b>	<b>42</b>	
<b>2<sup>ème</sup> semestre de Master 1 (S8)</b>						
<b>UE 5 Langue et civilisation (mutualisée LEA, Master LCI) <sup>1</sup></b>	<b>4</b>	<b>13</b>		<b>12</b>	<b>48</b>	
	1	3	5-1 Traduction		18	
	1	3	5-2 Expression écrite		18	
	1	3	5-3 Expression orale		12	
	1	4	5-4 Civilisation	12		
<b>UE 6 Littérature (mutualisée Licence d'italien et CESR)<sup>2</sup></b>	<b>2</b>	<b>8</b>		<b>30</b>		
	1	4	6-1 Littérature et civilisation italienne de la Renaissance (mutualisée CESR)	12		
	1	4	6-2 Littérature italienne moderne (mutualisée Licence d'italien)	18		
<b>UE 7 Projet professionnel (mutualisée LEA, Master LCI)<sup>3</sup></b>	<b>1</b>	<b>3</b>		<b>20</b>		
	1	3	7-1 Projet professionnel : relation université entreprise	20		
<b>UE 8 Dossier</b>	<b>2</b>	<b>6</b>				
	2	6	8-1 Dossier de recherche			
<b>Total S 8</b>	<b>9</b>	<b>30</b>		<b>62</b>	<b>48</b>	
<b>Total M1</b>	<b>15</b>	<b>60</b>		<b>110</b>	<b>90</b>	

<sup>1</sup>Les étudiants inscrits à l'Université de Pérouse choisiront 6 crédits ou plus dans l'offre de formation de Master en Littérature Comparée à la place d'Expression orale (3 crédits) et Civilisation (4 crédits).

<sup>2</sup>Cette UE est optionnelle pour les étudiants de Pérouse.

<sup>3</sup>Cette UE est optionnelle pour les étudiants de Pérouse

## B1.2 – Modalités de Contrôle des Connaissances

UNITES d'ENSEIGNEMENT (Détailler les éléments pédagogiques)	E C T S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type épreuve	Coef	Type contrôle	Type épreuve	Coef	Type épreuve	Coef	Type épreuve	Coef
<b>M1 - 1<sup>er</sup> Semestre (S7)</b>	<b>30</b>										
<b>UE 1 Etudes modernes</b>	<b>12</b>			<b>2</b>			<b>2</b>		<b>2</b>		<b>2</b>
1-1 Littérature contemporaine	6	ET	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
1-2 Littérature italienne	6	ET	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
<b>UE 2 Etudes anciennes</b>	<b>6</b>			<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
2-1 Etudes italiennes -Renaissance	6	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
<b>UE 3 Culture</b>	<b>6</b>			<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
3-1 Littératures régionales italiennes	6	ET	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
<b>UE 4 Langue</b>	<b>6</b>			<b>2</b>			<b>2</b>		<b>2</b>		<b>2</b>
4-1 Traduction littéraire : version	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
4-2 Traduction littéraire : thème	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
<b>M1 - 2<sup>ème</sup> Semestre (S8)</b>	<b>30</b>										
<b>UE 5 Langue et civilisation</b>	<b>13</b>			<b>4</b>			<b>4</b>		<b>4</b>		<b>4</b>
5-1 Traduction	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
5-2 Expression écrite	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
5-3 Expression orale	3	ET	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
5-4 Civilisation	4	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
<b>UE 6 Littérature</b>	<b>8</b>			<b>2</b>			<b>2</b>		<b>2</b>		<b>2</b>
6-1 Littérature et civilisation italienne de la Renaissance	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
6-2 Littérature italienne moderne	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
<b>UE 7 Projet professionnel</b>	<b>3</b>			<b>1</b>			<b>1</b>		<b>1</b>		<b>1</b>
7-1 Relation université-entreprise	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
<b>UE 8 Dossier</b>	<b>6</b>			<b>2</b>			<b>2</b>		<b>2</b>		<b>2</b>
8-1 Dossier de recherche	6	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2

### SEMESTRES 7 et 8

#### 1-1 Littérature contemporaine (C. TERRILE)

*Giorgio Bassani: le immagini come forma del vero*

Se per Bassani le migliori immagini pittoriche sono quelle che parlano di ciò che non si vede e tuttavia esiste, « succede », la sua letteratura persegue gli stessi fini. Il visibile, opportunamente circoscritto, illuminato, interrogato seguendo l'ordine delle percezioni, porta con sé una storia : l'aspetto del personaggio, l'ambiente in cui evolve, il paesaggio, il dettaglio messo a fuoco, tutto converge a raccontare più che una realtà, una verità storica, umana, morale. « Come narratore, scrive Bassani, la mia ambizione suprema è sempre stata quella di risultare attendibile, credibile ». Essere attendibili significa ancorarsi al reale come punto di partenza, autorizzandosi tuttavia un necessario margine di infedeltà, che esprime una sostanziale sfiducia nella credibilità naturalistica delle cose. L'immagine letteraria di Bassani non è dunque né riproduzione del reale, né pura invenzione : è la sede, la garante, la forma privilegiata del vero, di un'autenticità che parla di una « parte dell'io » entro una cornice che la delimita e la storicizza. Il corso prenderà in esame *Le cinque storie ferraresi* riscritte per *Dentro le mura*, nelle quali l'immagine sorge come sintesi di un vero che da essa viene progressivamente ricavato; in seguito, si analizzerà il romanzo breve *Dietro la porta*, il primo e ultimo libro in cui Bassani affronta direttamente la propria soggettività, procedendo “a ferite scoperte”.

Gli studenti dovranno aver letto, prima dell'inizio dei corsi:

- Giorgio Bassani, *Cinque storie ferraresi. Dentro le mura* (esiste in diverse edizioni).
- Giorgio Bassani, *Dietro la porta* in *Opere*, a cura di Roberto Cotroneo, Milano, Mondadori (I Meridiani), 1998 (1964)

#### 1-2 Littérature italienne (F. BOUCHARD)

##### **Silvio Pellico e la tentazione del romanzo**

Drammaturgo, poeta, amico di Foscolo, Silvio Pellico viene per lo più sbrigativamente associato sia alla tragedia, *Francesca da Rimini*, e al successo riscosso dalla prima rappresentazione a Milano nel 1815, sia a *Le mie prigioni*, l'opera autobiografica con cui raggiunse una fama internazionale dopo i dieci anni di carcere duro trascorsi allo Spielberg. Ma oltre quell'immagine oleografica, Pellico è stato fino al suo arresto il 13 ottobre 1820 uno dei protagonisti del primo romanticismo milanese, e una figura di spicco della redazione del *Conciliatore*, in un ambiente culturale e sociale che riunisce parte del ceto liberale una volta legato al potere napoleonico. E in quegli anni di fervore creativo, si trova a seguire progetti più inconsueti, come un romanzo intitolato *L'Italiano*. Così lo descrive al fratello Luigi in una lettera del 28 febbraio 1816: «Si chiamerà Tancredi. Sarà un giovine piemontese, dotato dalla natura di tutta la forza di mente e di cuore che può infondere il nostro Sole. [...] Lo scopo è di presentare l'ideale del carattere italiano.» Se di questo progetto non è rimasta traccia, Pellico si

cimenta un'altra volta nella stesura di un romanzo con «il racconto delle cose osservate in Milano nel breve soggiorno che ivi fece nell'anno scorso un Provinciale» (28 febbraio 1818): pubblicato a puntate sul *Conciliatore*: quel *Breve soggiorno in Milano di Battistino Barometro* rimase incompiuto dopo la chiusura repentina della rivista. Lasciando che la tentazione narrativa venisse poi affidata nel 1832 ad una altra forma narrativa: la scrittura dell'io.

Oltre al romanzetto *Breve soggiorno in Milano di Battistino Barometro* e alla tragedia *Corradino*, che saranno distribuiti fotocopiati, gli studenti dovranno procurarsi:

Silvio Pellico, *Le mie prigionie*, a cura di Angelo Jacomuzzi, Milano, Oscar Mondadori, 1986 (regolarmente ristampato).

#### **Bibliografia critica essenziale:**

- Laura Diafani, «*Ragionare di sé*». *Scritture dell'io e romanzo in Italia (1816-1840)*, Firenze, Società Editrice Fiorentina, 2003.
- Mario Isnenghi, *Ritorni di fiamma. Storie italiane*, Milano, Feltrinelli, 2015 (in special modo pp. 65-117).
- Aldo A. Mola, *Silvio Pellico. Carbonaro, cristiano e profeta della nuova Europa*, Milano, Bompiani, 2005.
- Miriam Stival, *Un lettore del Risorgimento: Silvio Pellico*, Pisa, Istituti Editoriali Poligrafici Internazionali, 1996.

## **2-1 Études italiennes – Renaissance (C. LASTRAIOLI)**

**Intitulé :** « *Le rire est le propre de l'homme* » : *écritures comiques, satiriques et burlesques entre l'Italie et l'Europe*

Le cours portera sur l'usage du rire dans des genres littéraires et polémiques fort différents en relation avec la production française et européenne (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles). L'étude d'œuvres littéraires comiques et burlesques sera accompagnée d'incursions dans la production dramaturgique et dans les écrits de propagande. Les étudiants de Master 2 qui souhaitent tisser des liens entre la thématique proposée et le sujet de leur mémoire pourront présenter des exposés oraux à la fin du cours.

L'enseignement est assuré en français et est ouvert aux étudiants italianisants et non-italianisant. Le contrôle de connaissance prendra en compte les compétences linguistiques des uns et des autres. Une bibliographie essentielle sera fournie lors de la première séance.

### 3-1 Littératures régionales italiennes (F. BOUCHARD)

#### Vittorio Imbriani: lo scarabocchio, la favola e il vero

Nella sua dedica alle due figlie di Eleonora Bertini posta a capo della *Novellaja fiorentina* (1871), Vittorio Imbriani scrive: «Quando vinco l'accidia ed impugno la penna, m'è forza d'ubbidire alla coscienza che m'impone di rappresentare il mondo, la società, la razza umana tale e quale, non secondo alcun pio desiderio. L'amor del vero mi signoreggia l'immaginazione ; null'altro che lo studio del vero può cattivarmi ed incatenarmi al lavoro. Nè è colpa mia se il vero è in parte turpe.» Precisa poi, nel suo saggio dedicato a Giambattista Basile (*Il gran Basile*, 1875) : «Riman solo a narrare, beffandosi di ciò che si narra, il che è appunto l'*umore* ; a narrare, trattando arbitrariamente la fiaba per satireggiare in essa il mondo contemporaneo, ch'è appunto *umore*.» Tra la raccolta stenografica dell'umile patrimonio culturale orale e la dichiarazione di poetica che prende spunto dal commento critico all'opera di uno dei massimi narratori dell'età barocca, il seminario prenderà in esame il recupero di un genere, la fiaba, nell'ambito della narrativa italiana ottocentesca, riacciando quest'aspetto dell'opera di Vittorio Imbriani sia alla letteratura napoletana che alla cultura italiana coeva.

**Una scelta di testi fotocopiati sarà distribuita agli studenti all'inizio del semestre.**

#### **Bibliografia essenziale :**

- Giambattista Basile, *Il racconto dei racconti ovvero Il trattenimento dei piccoli (Lo cunto de li cunti ovvero lo trattenemiento de' peccerille)*, a cura di Alessandra Burani e Ruggero Guarini, Milano, Adelphi, 1994.
- Vittorio Imbriani, *Racconti e prose [1863-1876]*, a c. di F. Pusterla, Parma, Fondazione P. Bembo/Ugo Guanda, 1992.
- Vittorio Imbriani, *Racconti e prose [1877-1886]*, Parma, Fondazione Bembo/Guanda Editore, 1994.
- Pompeo Sarnelli, *Posilecheata*, Firenze, Sansoni, 1962.

#### **Bibliografia critica:**

- Angela Albanese, *Metamorfosi del Cunto di Basile. Traduzioni, riscritture, adattamenti*, Ravenna, Longo editore, 2012.
- François Bouchard, *Introduzione a I racconti delle fate voltati in italiano da Carlo Collodi*, in *Edizione Nazionale delle opere di Carlo Lorenzini Collodi*, Pescia Firenze, Fondazione Nazionale Carlo Collodi-Giunti, 2015, vol. IV, pp. 23-35.
- Anna Buia e Mario Lavagetto (a cura di), *Racconti di orchii, di fate e di streghe. La fiaba letteraria in Italia*, Milano, Mondadori, I Meridiani, 2008.
- Stefano Calabrese, *Fiaba*, Firenze, La Nuova Italia, 1997.
- Nancy L. Canepa, *From Court to Forest. Giambattista Basile's Lo cunto de li cunti and the Birth of the Literary Fairy Tale*, Detroit, Wayne State University Press, 1999.
- André Jolles, «La fiaba nella letteratura occidentale moderna», in : *I travestimenti della letteratura. Saggi critici e teorici (1897-1932)*, a cura di Silvia Contarini, Milano, Bruno Mondadori, 2003.

## **6-1 Letteratura e civilisation italiana de la Renaissance (C. LASTRAIOLI)**

**Intitulé : *Produire, vendre, lire et traduire les livres italiens en France et en Europe au XVIe siècle***

L'essor de l'italianisme européen a été possible grâce à la circulation d'hommes et d'idées entre la Péninsule et les pays situés au nord des Alpes. La diffusion de textes, images, savoirs a été possible grâce à la circulation d'ouvrages imprimés en italien ou bien traduits dans les principales langues vernaculaires européennes. Le cours portera sur les différents aspects de la fabrication et de la commercialisation des œuvres italiennes, ainsi que sur leurs imitations et traductions en France et ailleurs. Chaque séance sera consacrée à une question ou à un genre éditorial particulier, tout en sachant que différents domaines du « savoir renaissant » (arts, histoire, littérature, savoirs techniques et scientifiques) pourront être abordés lors du séminaire.

Le cours est assuré en français et est ouvert aux étudiants italianisants et non-italianisant. Le contrôle de connaissance prendra en compte les compétences linguistiques des uns et des autres. Une bibliographie essentielle sera fournie lors de la première séance.

## **6-2 Letteratura moderna et contemporanea (C. TERRILE)**

***Aldo Palazzeschi: la poetica del "cospetto"***

Costruita intorno a diverse espressioni del confronto fra un soggetto dato e l'alterità per la quale egli è oggetto, l'arte di Palazzeschi si definisce essenzialmente come arte della relazione, del riflesso, della rifrazione, del rimando, del controcanto, imponendosi come una delle più correlanti della letteratura italiana del Novecento. Sul carattere teatrale dell'opera palazzeschiana, di quella poetica come di quella in prosa, la critica insiste da sempre. Palazzeschi, si sa, sin dai suoi primi esperimenti poetici, fa sfilare i suoi personaggi — e qui il termine vale per la poesia come per la prosa —, li fa anzi «essere» sempre e comunque al cospetto degli altri. La poesia di Palazzeschi è inconfondibilmente segnata da una teatralizzazione che tocca tanto la scrittura (frequentemente dialogica) quanto la struttura (un personaggio, o un oggetto, che sorgono al centro di uno spazio in cui convergono sguardi incrociati). La centralità del rapporto con gli altri appare egualmente nelle novelle di Palazzeschi, incentrate sull'interferenza decisiva che un rapporto nuovo, o improvvisamente mutato di segno, esercita nella vita del « buffo ». Il corso si propone di esaminare alcune poesie e novelle di Palazzeschi alla luce della poetica del "cospetto".

Una raccolta di poemi e novelle verrà fornita agli studenti prima dell'inizio dei corsi.

*Bibliografia essenziale:*

- L. De Maria, *La nascita dell'avanguardia*, Venezia, Marsilio, 1986.
- AA. VV, *Palazzeschi oggi*, Atti del convegno (Firenze 1976), Milano, Il Saggiatore, 1978.
- G. Guglielmi, *L'udienza del poeta. Saggi su Palazzeschi e il futurismo*, Torino, Einaudi, 1979.
- M. Barenghi, *Palazzeschi «umorista» sulle soglie del palcoscenico*, in «Otto/Novecento», n. 1, 1982.
- Piero Pieri, *Ritratto del saltimbanco da giovane. Palazzeschi 1905-1914*, Bologna, Patron Editore, 1980.
- Adele Dei, *Giocare col fuoco*, in A. Palazzeschi *Tutte le poesie*, Milano I Meridian Mondadori, 2002.

**B1.4 – Maquette de M2 S 9 et S 10**

**Parcours « RECHERCHE » /Laurea Magistrale in Italianistica**

<b>L'étudiant passera sa 2<sup>e</sup> année de Master à l'Université de Pérouse (Italie). En revanche le mémoire sera écrit sous la direction d'un enseignant du département d'Italien de l'Université de Tours.</b>						
<b>UNITES D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>Coef.</b>	<b>ECTS</b>	<b>Eléments pédagogiques</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>
				<b>VHT*</b>	<b>VHT*</b>	<b>VHT*</b>
<b>1<sup>er</sup> semestre de Master 2 (S 9)</b>						
<b>UE 9 Littérature</b>	<b>2</b>	<b>12</b>		<b>72</b>		
	1	6	9-1 Letteratura italiana	36		
	1	6	9-2 Letteratura italiana contemporanea	36		
<b>UE 10 Méthodologie</b>	<b>2</b>	<b>12</b>		<b>72</b>		
	1	6	10-1 Critica letteraria ou letteratura comparata	36		
	1	6	10-2 Storia dell'arte contemporanea	36		
<b>UE 11 Langue</b>	<b>1</b>	<b>6</b>			<b>36</b>	
	1	6	11-1 Lingua inglese		36	
<b>Total S 9</b>	<b>5</b>	<b>30</b>		<b>144</b>	<b>36</b>	
<b>2<sup>ème</sup> semestre de Master 2 (S 10)</b>						
<b>UE 12 Méthodologie</b>	<b>2</b>	<b>6</b>		<b>36</b>		
	2	6	12-1 Storia e critica del cinema	36		
<b>UE 13 Langue</b>	<b>1</b>	<b>6</b>			<b>36</b>	
	1	6	13-1 Lingua inglese		36	
<b>UE 14 Dossier</b>	<b>2</b>	<b>18</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
	2	18	14-1 Dossier de recherche	0	0	
<b>Total S 10</b>	<b>5</b>	<b>30</b>		<b>36</b>	<b>36</b>	
<b>Total M2</b>	<b>10</b>	<b>60</b>	<b>180h+72h=252h VHE</b>	<b>180</b>	<b>72</b>	

VHT\*= Volume Horaire Total pour le semestre

**N. B. : cette maquette correspond à un parcours type qui peut varier en fonction de l'offre pédagogique de l'Université de Pérouse.**

**B1.5 – Maquette de M2 S 9 et S 10**

**Parcours « PROFESSIONNALISANT » /Laurea Magistrale in Italianistica  
(Comunicazione internazionale)**

<b>L'étudiant passera sa 2<sup>e</sup> année de Master à l'Université de Pérouse (Italie). En revanche le mémoire sera écrit sous la direction d'un enseignant du département d'Italien de l'Université de Tours.</b>						
<b>UNITES D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>Coef.</b>	<b>ECTS</b>	<b>Eléments pédagogiques</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>
				<b>VHT*</b>	<b>VHT*</b>	<b>VHT*</b>
<b>1<sup>er</sup> semestre de Master 2 (S 9)</b>						
<b>UE 9 Communication</b>	<b>2</b>	<b>18</b>		<b>120</b>		
	1	9	9-1 Storia del giornalismo	60		
	1	9	9-2 Sociologia dei processi culturali e comunicativi	60		
<b>UE 10 Multimedia</b>	<b>2</b>	<b>6</b>		<b>40</b>		
	1	6	10-1 Storia e critica del cinema	40		
<b>UE 11 Langue</b>	<b>1</b>	<b>6</b>			<b>36</b>	
	1	6	11-1 Lingua inglese		36	
<b>Total S 9</b>	<b>5</b>	<b>30</b>		<b>160</b>	<b>36</b>	
<b>2<sup>ème</sup> semestre de Master 2 (S 10)</b>						
<b>UE 12 Droit et société</b>	<b>2</b>	<b>12</b>		<b>80</b>		
	1	6	12-1 Comunicazione politica	40		
	1	6	12-2 Diritto dell'informazione e della comunicazione	40		
<b>UE 13 Stage-Dossier</b>	<b>2</b>	<b>18</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
	2	18	13-1 Dossier final	0	0	
<b>Total S 10</b>	<b>4</b>	<b>30</b>		<b>80</b>	<b>0</b>	
<b>Total M2</b>	<b>9</b>	<b>60</b>	<b>196h+100h=296h VHE</b>	<b>240</b>	<b>36</b>	

VHT\*= Volume Horaire Total pour le semestre

**N. B. : cette maquette correspond à un parcours type qui peut varier en fonction de l'offre pédagogique de l'Université de Pérouse.**

## B1.6 – Modalités de Contrôle des Connaissances

UNITES d'ENSEIGNEMENT (Détailler les éléments pédagogiques)	E C T S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type	Type	Coef	Type	Type	Coef	Type épreu	Coef	Type épreu	Coef
<b>M2 - 1<sup>er</sup> Semestre (S9) Parcours RECHERCHE</b>	30										
<b>UE 9 Littérature</b>	12			2			2		2		2
9-1 Letteratura italiana	6	ET	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
9-2 Letteratura italiana contemporanea	6	ET	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
<b>UE 10 Méthodologie</b>	12			2			2		2		2
10-1 Critica letteraria	6	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
10-2 Storia dell'arte contemporanea	6			1			1		1		1
<b>UE 11 Langue</b>	6			1			1		1		1
11-1 Lingua inglese	6	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
<b>M2 - 2<sup>ème</sup> Semestre (S 10) Parcours RECHERCHE</b>	30										
<b>UE 12 Méthodologie</b>	6			2			2		2		2
12-1 Storia e critica del cinema	3	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
<b>UE 13 Langue</b>	6			1			1		1		1
13-1 Lingua inglese	6	ET	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
<b>UE 15 Dossier</b>	18			2			2		2		2
15-1 Dossier de recherche	18	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
<b>M2 - 1<sup>er</sup> Semestre (S9) Parcours PROFESSIONNALISANT</b>	30										
<b>UE 9 Communication</b>	18			2			2		2		2
9-1 Storia del giornalismo	9	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
9-2 Sociologia dei processi culturali e comunicativi	9	ET	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
<b>UE 10 Multimedia</b>	6			2			2		2		2
10-1 Storia e critica del cinema	6	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
<b>UE 11 Langue</b>	6			1			1		1		1
11-1 Lingua inglese	6	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
<b>M2 - 2<sup>ème</sup> Semestre (S 10) Parcours PROFESSIONNALISANT</b>	30										
<b>12 Droit et société</b>	12			2			2		2		2
12-1 Comunicazione politica	6	ET	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
12-2 Diritto dell'informazione e della comunicazione	6	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
<b>15 Stage – Dossier</b>	18			2			2		2		2
15-1 Dossier final	18	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2

**C- M.C.C D'EVALUATION ET REGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITE  
FRANCOIS-RABELAIS**

**DIPLOME DE MASTER**

**en application de l'arrêté du 9 avril 1997, des décrets n°2002-480, 481, 482 du 8 avril 2002  
et de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master**

1. L'accès de l'étudiant titulaire de la licence dans le même domaine est de droit pour les 60 premiers crédits européens. L'admission en master 2<sup>ème</sup> année est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de l'équipe pédagogique;
2. Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence ;
3. Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année ;
4. Un régime spécial d'études comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante (il s'agit ici des étudiants élus aux trois conseils de l'université et au CA du CROUS), les étudiants inscrits en double cursus, les étudiants chargés de famille, les étudiants handicapés et les sportifs de haut niveau ;
5. Un tableau détaillant les modalités de contrôle, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement) est complété et joint au tableau des enseignements ;
6. Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement. Les examens de 2<sup>ème</sup> session des premier et deuxième semestres ont lieu – soit dans un délai minimum de deux mois ; soit dans un délai minimum de quinze jours à condition que la seconde session soit précédée par un Dispositif Pédagogique Particulier entre les deux sessions. Les mémoires et rapports de stage se déroulent en session unique ;
7. Il y a compensation entre les éléments constitutifs d'une unité d'enseignement ;
8. Il y a compensation entre les unités d'enseignement d'un même semestre ; la compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. **Il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage / mémoire individuel et la note des autres unités (ou autres enseignements et activités) : cette disposition est valable pour tous les M2 et pour les M1 comportant un stage long ou un mémoire d'initiation à la recherche.** Toutes les notes des autres unités entrent dans la règle de la compensation : si la moyenne de l'ensemble de ces unités est < 10/20, l'étudiant doit repasser en seconde session toutes les unités dont la note est < 10/20. L'étudiant conserve le bénéfice des unités d'enseignement acquises par lui;
9. **Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;**
10. Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
11. Les unités d'enseignement où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
12. La délivrance du diplôme intermédiaire de maîtrise conférant 60 crédits européens est prononcée après délibération du jury de master 1<sup>ère</sup> année, sur demande de l'étudiant ;
13. Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury , attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère;
14. La mention de réussite est attribuée sur les deux semestres de M2. Le redoublement en deuxième année n'est pas admis sauf cas de situation exceptionnelle apprécié par le jury et sur décision du Président de l'Université.

## D- INFORMATION SUR LE PLAGIAT

### IMPORTANT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de **plagiat commis par les étudiants, notamment grâce à l'INTERNET.**

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que le plagiat, *qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre*, est assimilé à une fraude.

Ses auteurs sont donc passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, à savoir :

- 1° L'avertissement ;
- 2° Le blâme ;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

### Calendrier universitaire 2016/2017

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (obligatoire)	Du 1 <sup>er</sup> au 8 septembre 2016
Réunion d'information propre au département d'Italien	Jeudi 08 septembre 2016
<b>1<sup>er</sup> semestre</b>	
Début des cours du 1 <sup>er</sup> semestre	A partir du 12 septembre 2016
Début des UE d'ouverture du 1 <sup>er</sup> semestre (L2-L3)	Semaine du 19 septembre 2016
Pause pédagogique	Du 27 octobre au 2 novembre 2016
Journée Insertion Professionnelle	24 novembre 2016
Examen des UE d'ouverture du 1 <sup>er</sup> semestre	Semaine du 5 décembre 2016
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 19 décembre 2015 au 2 janvier 2017
Examens du 1 <sup>er</sup> semestre	Du 3 au 12 janvier 2017 inclus (sauf L.E.A)
<b>2<sup>ème</sup> semestre</b>	
Début des cours du 2 <sup>ème</sup> semestre	A partir du 16 janvier 2017
Début des UE d'ouverture du 2 <sup>ème</sup> semestre (L1-L2-L3)	Semaine du 16 janvier 2017
Pause pédagogique	Du 20 février au 24 février 2017
Vacances de printemps	Du 10 avril au 21 avril 2017
Examen des UE d'ouverture du 2 <sup>ème</sup> semestre	Semaine du 3 avril 2017
Examens du 2 <sup>nd</sup> semestre	Du 9 au 19 mai 2017
<b>Rattrapage</b>	
Examens de 2 <sup>ème</sup> session semestres 1 & 2	Du 12 au 16 juin 2017



## **LES RESPONSABLES DE LA FORMATION**

**M. François Bouchard** (MCF/HDR, Tours), [francois.bouchard@univ-tours.fr](mailto:francois.bouchard@univ-tours.fr)

**Mme Cristina Terrile** (MCF/HDR, Tours), [maria-cristina.tertile@univ-tours.fr](mailto:maria-cristina.tertile@univ-tours.fr)

**M. Fabrizio Scrivano** (Professeur à l'Université de Pérouse), [scrivano@unipg.it](mailto:scrivano@unipg.it)

## **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

**Mme Marie Ceccaldi**, [marie.ceccaldi@univ-tours.fr](mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr)